

**AVERTISSEMENT aux personnes âgées
à propos d'actes malveillants
Mercredi 25 mars 2020**

Ville de Verrières-le-Buisson
Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
91370 Verrières-le-Buisson

Le Maire met en garde les personnes âgées contre des actes malveillants, concernant notamment le portage de repas à domicile ou le démarchage téléphonique.

Chères Verriéroises, Chers Verriérois,

Nous avons été informés qu'une personne malveillante se présente actuellement chez certains de nos administrés en qualité de "contrôleur des repas à domicile". Attention, il s'agit d'une manœuvre destinée à vous tromper.

La mairie de Verrières-le-Buisson n'est, en aucun cas, à l'origine de cette démarche.

Nous vous invitons, si cette personne venait à se présenter chez vous, à ne pas donner suite à sa sollicitation et conserver la plus grande prudence face à cette pratique, laquelle relève d'un démarchage abusif.

La seule personne habilitée par la Ville à se rendre aux domiciles des Verriérois est celle chargée de porter le repas.

Par ailleurs, sachez que la Ville ne propose aucun service payant par téléphone (dépistage du COVID-19 ou autre). Si vous recevez ce type d'appel, il s'agit là aussi d'une « arnaque ». Les seuls appels passés par les agents de la Ville aux personnes âgées ont pour objectif de conserver un lien téléphonique avec eux, de savoir si tout va bien et s'ils ont besoin d'une aide particulière.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le CCAS (01 69 53 78 21) ou la Police municipale (01 60 10 32 40).

François Guy TRÉBUILLE
Maire de Verrières le Buisson
Vice-Président de Paris Saclay